



Madame Paulette MENGUY
Présidente
CADEB
130, av. du Général de gaulle
78500 – Sartrouville

Le Vésinet le 29 février 2008

Madame la Présidente,

Vous m'avez fait parvenir par courriel, il y a quelques jours, un long document « questions pour les municipales » en tant que déclinaison du Grenelle de l'environnement . Je vous en remercie.

Je vous ai fait parvenir il y a peu, dans le cadre des élections municipales, le tract dédié au Développement Durable qui constitue notre programme pour l'avenir si nous sommes élus.

Pour alléger la présentation :

- nos réponses sont indiquées sommairement en regard des numéros des 66 questions de votre document.

- les réponses en regard des questions concernant la CdC seront renseignées sachant toutefois que ces engagements relèvent, par définition, de la CdC et non pas de la seule décision d'une commune.

Sachez enfin que, dans notre commune, rien n'a encore été entrepris en termes de Développement Durable ; nous partons donc de très loin...

Veillez trouver nos réponses en annexe ci-jointe.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Robert VARESE
Président du Rassemblement pour le Vésinet

- ANNEXE -

1. Oui. Prévu. Le % et le délai fonction de la situation financière que nous trouverons ;
2. Oui, nécessaire ainsi que pour la commune
3. Oui, nécessaire
4. Oui. Prévu.
5. Oui. Prévu en fonction des rénovations et / ou constructions neuves
6. Cf réponse n°3
7. Oui, nécessaire. C'est prévu (itinéraires cyclables). Nous avons au Vésinet des possibilités de marche.
8. Nécessaire. Cf Notre objectif de relier en réseau les pistes cyclables des différentes communes. Par ailleurs, il faudrait (au niveau de la CdC) étudier la faisabilité de transports à la demande (TAD) par véhicules propres pour permettre des liaisons limitées intra et/ou inter-communes en dehors des transports publics « officiels » (avec Veolia par exemple) dont les itinéraires fixes sinon rigides ainsi que les horaires ne satisfont pas les besoins en périodes hors heures de pointe.
9. Oui, nécessaire. C'est notre souhait pour le projet de logements du nouveau quartier de l'hôpital.
 - Nota : la dégradation des relations entre la mairie et la Préfecture a abouti à décider la Ministre du Logement à classer ce projet du nouveau quartier de l'hôpital en Programme d'Intérêt Général (PIG) qui prive la commune d'une liberté d'action certaine. Nous espérons pouvoir reprendre les négociations pour infléchir la position vers un éco-quartier.
10. Ceci n'est pas retenu pour notre commune.
11. Redondance avec n°5 ci-dessus
12. Oui. Prévu. Indispensable mais progressif
13. Souhaitable pour notre CdC
14. Oui, nécessaire . Prévu dans notre programme
15. Oui, nécessaire. Mais il faut aussi associer les « débouchés » -> Etablir un protocole d'accord avec les grandes surfaces et les marchands de légumes environnants pour qu'ils favorisent les ventes de ces produits +/- bio à prix réalistes.
16. Intéressant mais ne concerne pas la commune du Vésinet
17. Oui. Prévu dans nos politiques municipales d'achats « éco-responsables ».
18. Oui. Prévu. C'est nécessaire pour arriver à des résultats.
19. Oui. Prévu en grande partie. L'aménagement « vert » du Vésinet appelle de telles mesures.
20. Redondant avec n°7 et 8
21. Oui. Prévu.
22. Oui. Prévu.
23. Oui, intéressant
24. Non prévu mais pourquoi pas

25. Oui. Prévu.
26. Ne nous paraît pas une priorité.
27. Oui, souhaitable au niveau de la CdC.
28. Oui souhaitable à partir d'une cartographie adéquate. Mais difficile à mettre en place (Coût, contrats avec les entreprises de nettoyage, surveillance, persuasion...)
29. Non. Il faut un organe décisionnel intra communautaire ;
30. Oui, typique d'une action inter-communale en association avec les autres communautés de communes pour regrouper les 1 à 2 millions de personnes concernées par les nuisances aériennes.
31. Oui. Prévu.
32. Oui. Prévu. (en relation avec n°31)
33. Oui, à envisager. Le Vésinet a une grande partie de sa surface en pleine terre.
34. Oui. Prévu.
35. Oui. Prévu.
36. Non significatif au Vésinet : nous n'avons pratiquement pas d'entreprises.
37. Oui, nécessaire
38. Redondant avec le n°14
39. Oui. Prévu.
40. Oui. Prévu.
41. Des précautions seront prises dans le PLU en nous inspirant des normes plus protectrices des pays européens (sous réserve de la législation en vigueur qui devrait toutefois évoluer : Cf proposition de loi n°358 de déc 2007 qui serait un progrès).
42. Sans objet au Vésinet
43. D'accord pour une « haute qualité environnementale » d'exploitation maraîchères. (Cf commentaire n°15 ci-dessus)
44. Oui, souhaitable
45. Oui, prévu. 20% sous 3 ans vraisemblablement
46. Oui, prévu.(Cf. n°14 ci-dessus)
47. Oui, prévu sur du long terme
48. Possible
49. redondant avec 46
50. redondant avec 47
51. redondant avec 48
52. Déjà réalisé en partie (Cf n°13)
53. Oui, inventaire réalisé en partie et plan de gestion à mettre en place.
54. Tout à fait d'accord
55. Oui prévu.
56. Nous réservons notre réponse : Quels statuts ? Quel rôle ? Quels pouvoirs ? Pas de double emploi avec d'autre « observatoire » réclamé par ailleurs. Des actions, pas d'administration !

- 57. Oui d'accord
- 58. Oui pour des projets d'une certaine envergure.
- 59. Oui sans problème
- 60. Oui prévu à terme
- 61. Pas de conseil supplémentaire. Nous en serions, en suivant votre questionnaire, au 3è organisme créé (N° 28 Observatoire du bruit / N° 56 Agence de l'Environnement / N° 61 conseil Développement durable.) Je préfère une volonté politique !
- 62. Oui prévu. Maire adjoint chargé du DD travaillant en transversalité avec tous les services
- 63. Oui prévu
- 64. Le projet « terrain de l'Hôpital » (Cf n°9 ci-dessus) est le dernier projet d'envergure au Vésinet, privé de foncier.
- 65. Oui prévu
- 66. Oui via des associations qui existent déjà mais dont l'action devra être plus centrée sur le DD.

Le Vésinet le 29 février 2008
